

MONITORING DE LA STABILITE REGIONALE DANS LE BASSIN SAHELIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal

Janvier-mars 2011

Par **Marc Mémier**, Chercheur-stagiaire au GRIP

29 août 2011

Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2011-2013) intitulé « Amélioration de la sécurité humaine, prévention des conflits et renforcement de l'état de droit dans huit pays d'Afrique occidentale et centrale » financé par le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

Il a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal. Il se penche en particulier sur les questions liées aux tensions régionales, au terrorisme et aux trafics transfrontaliers, à la production et aux transferts d'armements et aux mécanismes de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Mots clés : Afrique de l'Ouest, Sahel, conflit, trafics transfrontaliers, transfert d'armes, terrorisme.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA Algeria, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritania, Niger, Senegal

This quarterly monitoring is part of a 3 years project (2011-2013) on "Improving human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in eight countries in West and Central Africa" funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger and Senegal. It examines in particular issues related to regional tensions, terrorism and cross-border trafficking, production and transfer of arms and cooperation mechanisms in the fight against terrorism and transnational organized crime.

Keywords : West Africa, Sahel, conflict, cross-border trafficking, arms transfer, terrorism.

Citation :

MÉMIER Marc, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest - Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal - Janvier-mars 2011*, Note d'Analyse du GRIP, 29 août 2011, Bruxelles.

URL : http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2011/NA_2011-08-29_FR_M-MEMIER.pdf



SOMMAIRE

I. Tensions et stabilité régionale	3
A. Crise postélectorale en Côte d'Ivoire et conséquences régionales.....	3
1. Vers la guerre civile	3
2. Gestion de crise et jeux d'influence des acteurs régionaux et internationaux	4
3. Stabilité économique régionale et crise sociale	6
B. Recrudescence du conflit en Casamance	7
C. La question touarègue	7
II. Données récentes relatives au domaine militaire	8
A. Transferts d'armes et d'équipements militaires	8
B. Dépenses, effectifs et matériels militaires	9
C. Opérations militaires	10
1. La question d'une intervention militaire en Côte d'Ivoire	10
2. Opérations militaires sénégal-gambienne en Casamance	11
III. Terrorisme et criminalité transfrontalière	11
A. Données récentes	11
1. Terrorisme	11
2. Criminalité transfrontalière	12
B. Politiques de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.....	13
1. Politiques nationales	13
2. Politiques de coopération régionales et internationales	14

I. TENSIONS ET STABILITE REGIONALE

A. Crise postélectorale en Côte d'Ivoire et conséquences régionales

Rappel

Le scrutin présidentiel du 28 novembre 2010 devait mettre fin à huit années de guerre civile en Côte d'Ivoire. Tout au contraire, l'élection opposant le président sortant Laurent Gbagbo à Alassane Ouattara a fait plonger le pays, et plus largement l'ensemble de la zone ouest-africaine, dans une crise majeure. L'impasse électorale a engendré un regain de violence dans le pays entre les Forces de défense et de sécurité (FDS) de Laurent Gbagbo et les milices qui le soutiennent d'une part et les combattants de l'ex-rébellion des Forces nouvelles (FN) fidèles à Alassane Ouattara d'autre part.

1. Vers la guerre civile

Les affrontements entre les forces loyales au président sortant, Laurent Gbagbo, et celles alliées à Alassane Ouattara se concentrent essentiellement dans la capitale Abidjan¹ et dans l'Ouest du pays. Les combats ont connu une nette recrudescence à partir de la fin du mois de février, après que le ministre de la Jeunesse nommé par Gbagbo et chef de file des Jeunes Patriotes², Charles Blé Goudé, a appelé publiquement les « vrais » Ivoiriens à mettre en place des barrages routiers dans leurs quartiers et à « dénoncer » les étrangers. Cette escalade de la violence s'est manifestée au cours du mois de mars par des



Alassane Dramane Ouattara, lors du second tour des élections présidentielles le 28 novembre 2010. (©UN Photo/Basile Zoma)

« recrutements massifs » dans les deux camps selon Human Rights Watch, l'utilisation d'armes lourdes et la propagation des affrontements à plusieurs quartiers de la capitale. Le rapport de force, jusque-là favorable à Laurent Gbagbo, s'est peu à peu équilibré au profit du camp Ouattara, sous l'action combinée du « commando invisible d'Abobo »³ qui gagne du terrain à Abidjan et des avancées des FN dans l'Ouest du pays.

En réponse, Charles Blé Goudé, a appelé le 19 mars les « jeunes prêts à mourir pour leur patrie » à s'enrôler dans l'armée afin de combattre les « insurgés ». Un appel auquel des milliers de jeunes ont répondu présents. Cependant, à la fin du mois de mars, les affrontements ont tourné largement à l'avantage du camp Ouattara. L'avancée spectaculaire des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI)⁴ d'Alassane Ouattara, qui ont pris en quelques jours la capitale politique

1. Plus particulièrement dans le quartier d'Abobo (Nord d'Abidjan), favorable à Alassane Ouattara et bastion de l'opposition au président sortant.
2. L'Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national (« Jeunes Patriotes ») est un mouvement politique ivoirien nationaliste. Les Jeunes Patriotes mènent une guérilla armée au côté des FDS de Laurent Gbagbo contre les forces d'A. Ouattara.
3. Commando armé formé à partir de membres des Forces nouvelles qui mène une guérilla mobile dans Abidjan contre les forces pro-Gbagbo.
4. Les FRCI sont un regroupement sous un état-major général des Forces nouvelles et d'éléments des Forces de défense et de sécurité ayant fait défection. Elles ont été créées le 17 mars par A. Ouattara.

Yamoussoukro ainsi que le port stratégique de San Pedro, a engendré des défections majeures au sein du camp Gbagbo, notamment le général Mangou, chef d'état-major de l'armée ivoirienne, qui est allé se réfugier à l'ambassade d'Afrique du Sud. Les troupes d'A. Ouattara sont entrées jeudi 31 mars dans Abidjan. Les affrontements se concentrent autour du palais présidentiel et du siège de la télévision RTI, sur fond de massacres et de violations importantes des droits de l'homme.

Les populations civiles sont les principales victimes des affrontements. Les violences à Abidjan et dans l'Ouest du pays ont contraint près de 500 000 Ivoiriens à fuir leurs habitations depuis fin 2010 selon l'ONU. Une partie d'entre eux, 94 000 selon le HCR, a fui vers le Liberia voisin. Par ailleurs, des attaques contre des civils sont perpétrées quotidiennement à Abidjan et dans l'Ouest du pays. Fait marquant, le 3 mars, alors que des centaines de femmes manifestaient en faveur d'Alassane Ouattara dans le quartier d'Abobo à Abidjan, six d'entre elles ont été tuées par les forces pro-Gbagbo.

Un rapport de mission d'Amnesty International datée du 22 février 2011 fait état d'exécutions extrajudiciaires, de violences sexuelles et de viols perpétrés au sein des deux camps, ainsi que de nombreuses disparitions. Human Rights Watch (HRW) parle de « graves exactions commises dans les deux camps » et n'hésite pas à parler de « crimes contre l'humanité » concernant la campagne de violence organisée par Laurent Gbagbo. Celle-ci vise en particulier les membres des partis politiques d'opposition, les groupes ethniques du nord du pays, les musulmans et les immigrés des pays ouest-africains voisins.

L'ONG internationale souligne que la « grande majorité » des victimes civiles ont été tuées par les forces pro-Gbagbo. En réaction à la multiplication des crimes contre la population civile, la Cour pénale internationale (CPI) s'est dite prête à « agir vite » contre les auteurs de tels crimes. Selon une lettre de Louise Arbour adressée le 22 mars aux chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, le bilan humain dépasserait le chiffre donné par les Nations unies de 440 morts. La présidente de l'International Crisis Group (ICG) prévient également que la guerre civile « a déjà commencé » en Côte d'Ivoire, et qu'il existe des risques importants « d'épurations ethniques et d'autres crimes de masse ». Selon le CICR, des affrontements intercommunautaires auraient d'ailleurs faits au moins 800 morts à Duékoué, dans l'Ouest du pays, le 29 mars. L'ONUCI a pour sa part évoqué le chiffre de 330 personnes tuées, la plupart tuées par les « dozos », chasseurs traditionnels des FRCI.

2. Gestion de crise et jeux d'influence des acteurs régionaux et internationaux

• L'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Rappel

L'UA et la CEDEAO sont au premier plan des médiations internationales visant à trouver une solution à la crise électorale. Les deux organisations, à l'instar de la « communauté internationale », reconnaissent A. Ouattara comme président élu. La CEDEAO a d'ailleurs suspendu la Côte d'Ivoire de ses rangs jusqu'au départ de Laurent Gbagbo.

Le 3 janvier 2011, la médiation de la CEDEAO menée par les présidents Boni Yayi (Bénin), Pedro Pires (République du Cap-Vert) et Ernest Koroma (Sierra Leone), s'est soldée par un échec. L'objectif de la délégation était d'obtenir pacifiquement le départ de Laurent Gbagbo et d'éviter à tout prix une intervention militaire de la CEDEAO. Le 19 janvier, la mission de médiation de l'UA,

portée par le Premier ministre kenyan Raila Odinga, a pris fin sur un même constat d'échec. La Commission de l'UA a alors chargé un panel de cinq chefs d'État africains de relancer le dialogue entre les deux protagonistes lors de son sommet à Addis Abeba en Éthiopie (30-31 janvier). Le président de l'UA, Jean Ping, a précisé que le travail du panel consisterait essentiellement à permettre à « Alassane Ouattara d'exercer la réalité du pouvoir » dans le pays « par la négociation ». L'UA a par ailleurs annoncé que les décisions du panel seraient « contraignantes » pour toutes les parties. Le 11 mars, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, présidé par le Nigéria, a entériné les recommandations du panel. Celles-ci confirment Alassane Ouattara comme président élu de la Côte d'Ivoire, dans la droite ligne des positions précédentes de l'UA, et demandent au Conseil constitutionnel d'organiser son investiture. Les conclusions du panel demandent également à A. Ouattara de mettre en place un gouvernement d'ouverture et de trouver une solution « honorable » pour le président sortant Laurent Gbagbo. Cependant, le camp de ce dernier a rapidement fait savoir qu'il jugeait « inacceptables » les décisions du panel.

Mais si l'UA et la CEDEAO ont reconnu Alassane Ouattara comme président élu, l'unité affichée des chefs d'États africains a laissé peu à peu apparaître des divisions sensibles. L'Angola, l'Afrique du Sud et l'Ouganda se distinguent comme les trois principaux soutiens du camp Gbagbo. À l'inverse, le Nigéria et le Burkina Faso, le Sénégal et la Sierra Leone ont adopté une attitude très ferme à l'égard du président sortant. Enfin, un troisième groupe de pays, le Ghana, le Togo et le Bénin, affichent une neutralité ambiguë à l'égard du camp Gbagbo. En effet, si ces trois pays n'ont pas apporté un soutien clair au président sortant, ils restent très prudents à son égard.

- **Nations unies et Union européenne**

Les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont unanimement reconnu A. Ouattara comme vainqueur de l'élection présidentielle dans une déclaration datée du 8 décembre 2010. L'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), présente dans le pays depuis avril 2004, dispose d'environ 9 500 soldats sur place. Le 19 janvier 2011 le Conseil de sécurité a voté à l'unanimité la résolution 1967 autorisant le déploiement de 2 000 militaires supplémentaires de l'ONUCI jusqu'à juin 2011. Puis, le 16 février 2011, face au regain de violences dans le pays, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1968 qui proroge pour trois mois la mission de renfort temporaire de la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL) à l'ONUCI. Cette mission contribue à renforcer la capacité de dissuasion de l'ONUCI puisqu'elle dispose de trois bataillons et cinq hélicoptères, dont trois de combat.

Dans une déclaration datée du 3 mars, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, a condamné les tueries à l'encontre des civils et exhorté Laurent Gbagbo à « céder rapidement le pouvoir au président élu ». La représentante de la diplomatie européenne a également rappelé que « l'UE demeure fermement résolue à appuyer les initiatives africaines pour assurer le respect des résultats électoraux ».

- **La France et les États-Unis**

Le président français, Nicolas Sarkozy, est un allié particulièrement actif d'Alassane Ouattara. Le chef d'État français, invité d'honneur du 16^e sommet de l'UA à Addis Abeba a saisi l'occasion pour réaffirmer son soutien total à Alassane Ouattara. En outre, Paris a accrédité le 12 janvier en conseil des ministres le nouvel ambassadeur de la Côte d'Ivoire en France, Ally Coulibaly, nommé par A. Ouattara. Il est à noter que les forces françaises **Licorne** sont déployées dans le pays depuis septembre 2002. Le dispositif compte 950 soldats et soutient l'action de l'ONUCI depuis 2004.

Comme les forces onusiennes, le dispositif Licorne n'est pas considéré comme légitime par le camp Gbagbo, qui demande son départ.

Les États-Unis ont eux aussi très rapidement affirmé leur soutien au candidat du Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et de la paix (RHPD), Alassane Ouattara. Le 11 février 2011, Washington a reconnu officiellement l'ambassadeur de Côte d'Ivoire nommé par A. Ouattara. Par ailleurs, la Maison Blanche a fait savoir le 7 mars que le président Barack Obama avait débloqué plus de 12 millions de dollars pour apporter de l'aide humanitaire aux personnes déplacés et réfugiés.

3. Stabilité économique régionale et crise sociale

• La « guerre économique »

Une véritable guerre économique oppose les deux principaux rivaux de l'élection présidentielle de novembre 2010. Le 24 janvier, Alassane Ouattara a ordonné l'arrêt pour un mois des exportations de cacao et de café dans le but d'étrangler financièrement le régime de Laurent Gbagbo⁵. Les États-Unis et l'UE ont apporté leur soutien à la décision d'embargo, comme les quatre plus gros opérateurs de la filière d'exportation du cacao qui ont interrompu leur activité à la suite de l'appel du chef de l'opposition⁶. Le gouvernement d'Alassane Ouattara peut également compter sur le soutien des institutions financières ouest-africaines dans sa guerre économique contre le gouvernement Gbagbo. Ainsi, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a mis en garde tout établissement financier et bancaire qui utiliserait le système financier au profit du gouvernement Gbagbo. De plus, en janvier 2011, le gouverneur de la BCEAO, favorable à Laurent Gbagbo a dû démissionner sous la pression des chefs d'État de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le 26 janvier, son remplaçant, favorable à A. Ouattara, a décidé de fermer toutes les agences de la BCEAO en Côte d'Ivoire.

Les États-Unis et l'UE ont également adopté une série de sanctions financières à l'égard du gouvernement Gbagbo. Le 6 janvier, le département du Trésor américain a décidé de geler tous les avoirs détenus aux États-Unis par Laurent Gbagbo, sa femme Simone, et trois proches du président sortant. Puis l'UE a suivi le 14 janvier en gelant les avoirs en Europe du président sortant Laurent Gbagbo et de 84 de ses proches. Ces sanctions se sont ajoutées à d'autres sanctions adoptées à la fin du mois de décembre à l'encontre de 59 autres personnes (proches du gouvernement Gbagbo).

De son côté, Laurent Gbagbo a décidé de nationaliser la filière du cacao au début du mois de mars en prenant le contrôle des achats et des exportations de la fève, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur. Cette mesure intervient alors que le gouvernement Gbagbo est privé de liquidité par sa mise au ban du système financier ouest-africain et l'embargo décrété par Alassane Ouattara sur les exportations de cacao et de café.

• Les conséquences économiques et sociales de la crise ivoirienne

La situation économique et sociale n'a cessé de se dégrader dans le pays depuis l'éclatement de la crise postélectorale fin 2010. L'économie formelle de la Côte d'Ivoire, la deuxième d'Afrique de l'Ouest, s'effondre peu à peu. Les conséquences pour la population ivoirienne sont considérables : hausse des prix des produits de base, pénuries de gaz domestiques, situation critique des services hospitaliers etc. Les sanctions économiques ordonnées par le gouvernement Ouattara et les

5. Il est à noter que la Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur mondial de cacao.

6. À la fin du mois de mars, 400 000 tonnes de cacao s'étaient accumulés en Côte d'Ivoire.

instances financières ouest-africaines ont eu des effets tangibles sur l'économie du pays. Les principales banques du pays ont fermé leurs guichets, provoquant une crise de liquidité et la panique des épargnants.

Plus largement, c'est toute l'économie de la région d'Afrique de l'Ouest qui est touchée par la crise ivoirienne. La Côte d'Ivoire constitue en effet un pilier économique de la région, essentiel à sa stabilité et son bon fonctionnement. Le 2 mars, le Comité de politique monétaire de la BECEAO a tenu une réunion extraordinaire à Dakar afin de procéder à l'examen des conséquences économiques, financières et monétaires de la crise politique ivoirienne. Le Comité a fait part de son inquiétude concernant la résurgence des pressions inflationnistes, consécutive au renchérissement des denrées alimentaires, ainsi qu'à la progression des prix des carburants dans la plupart des pays de la zone. En outre, le Comité de politique monétaire a souligné que l'impact de la crise sur les perspectives économiques de l'Union et sur le système financier régional pourrait être significatif en 2011.

B. Recrudescence du conflit en Casamance

Le conflit en Casamance s'est intensifié depuis la fin de l'année 2010. Les affrontements entre l'armée sénégalaise et les rebelles indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) ont causé la mort de 19 soldats sénégalais depuis le 27 décembre 2010. Dans une lettre adressée à l'UA, Ansoumane Badji, un responsable du MFDC a demandé l'organisation d'un référendum d'autodétermination sur la Casamance. Le gouvernement sénégalais a immédiatement rejeté la proposition. Enfin, selon un communiqué de presse du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'intensification des affrontements entre les Forces armées sénégalaises et les groupes rebelles ont contraints des centaines de personnes à fuir chaque jour dans l'urgence pour trouver refuge en Gambie, où 6 000 réfugiés sénégalais se trouvent déjà.

C. La question touarègue

Selon les services de sécurité maliens, 800 Touaregs du Niger, du Mali, d'Algérie et du Burkina Faso ont été recrutés en Libye par le colonel Kadhafi afin de combattre l'insurrection dans le sud du pays. Ils seraient pour la plupart d'anciens combattants de rébellions financées par le colonel libyen depuis son arrivée au pouvoir en 1969. Dès le début de la crise libyenne ces Touaregs auraient participé aux manifestations de soutien au Guide, arrivés à bord d'un gros porteur à l'aéroport de Tripoli. Les troupes du général Ali Kana, un Touareg en charge des garnisons du Sud, feraient partie de la garde rapprochée de M. Kadhafi et constitueraient une base-arrière stratégique au régime central de Tripoli. À Bamako un discret bureau de recrutement aurait même été installé dans un hôtel appartenant à la Libye. Fort de l'argent et des moyens logistiques collectés en Libye, le retour de ces touaregs dans leurs territoires d'origine pourrait déstabiliser davantage le bassin sahélien, notamment dans le Nord du Mali et du Niger.

Par ailleurs, le mouvement touareg au Mali, porté par Ibrahim Ag Bahanga, a menacé au début du mois de février de reprendre les hostilités militaires contre le pouvoir central de Bamako. Il dénonce le mépris des autorités maliennes à l'égard de la question touarègue et annonce la possible rapide dégradation de la situation dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal.

II. Données récentes relatives au domaine militaire

A. Transferts d'armes et d'équipements militaires

Rappel

Il est extrêmement difficile de chiffrer avec précision les transferts d'armes et d'équipements militaires dans la région. Ces derniers font en effet l'objet d'une culture du secret, particulièrement ancrée dans les chancelleries africaines. Ainsi, si les importations d'armements conventionnels sont en partie documentées et quantifiées, le SIPRI ne dispose en revanche d'aucune donnée concernant leurs exportations entre 2005 et 2010 pour les pays étudiés.

Importations de matériel militaire 2005-2010 (en millions USD aux prix et taux de change de 1990)

État	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Algérie	155	304	471	1424	1121	791	4266
Burkina Faso	19	1	4	-	2	-	26
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	-
Mali	13	-	8	2	9	-	32
Mauritanie	-	-	-	-	-	4	4
Niger	-	-	-	7	1	-	8
Sénégal	15	8	19	6	4	4	56

Source : SIPRI Arms Transfers Database⁷

7. Le classement du SIPRI est basé sur les données des « livraisons effectives d'armements conventionnels majeurs ». Bien que ces statistiques soient d'une très grande rigueur et reconnues internationalement, elles doivent néanmoins être utilisées avec précaution, et cela pour deux raisons. D'une part, les chiffres publiés sont des indicateurs de tendance établis par le SIPRI selon une grille de prix qui lui est propre et exprimée en USD aux prix et taux de change de 1990 (il est donc impossible de les comparer avec le PIB d'un État ou encore avec les rapports annuels d'exportation nationaux ou émanant de l'Union européenne). D'autre part, les statistiques du SIPRI concernent les « armements conventionnels majeurs » (major conventional weapons) répartis en 7 catégories : aéronefs, véhicules blindés, artillerie, systèmes radar, missiles, navires et moteurs. Les transferts de technologies ou de services ainsi que certains équipements – dont les armes légères, de petit calibre et les pièces d'artilleries d'un calibre inférieur à 100mm ainsi que les munitions – sont exclus des statistiques du SIPRI. URL : <http://www.sipri.org/research/armaments/transfers/databases/armstransfers>

B. Dépenses, effectifs et matériels militaires

1. Dépenses militaires

Montants des dépenses militaires de 2005 à 2010 (en millions USD)

État	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Algérie	3470	3557	4173	4862	5281	5586
Burkina Faso	82,6	89	110	120	110	140
Côte d'Ivoire	313	324	353	353	--	--
Mali	154	165	179	167	(174)	(183)
Mauritanie	84,4	98,7	--	114	115	--
Niger	42,6	--	--	53,1	--	49,2
Sénégal	157	182	205	204	208	207

Source : SIPRI Arms Transfers Database⁸

2. Effectifs et matériels militaires

État	Effectif	Matériel ⁹
Algérie	<u>Total</u> : 147 000 (forces d'active) appuyés par 187 200 paramilitaires. 150 000 réservistes	<ul style="list-style-type: none"> Armée terre : 1 082 chars Marine : 3 sous-marins et 3 frégates Armée de l'air : 163 avions
	<ul style="list-style-type: none"> Armée de terre : 127 000 Marine : 6 000 Armée de l'air : 14 000 	
Burkina Faso	<u>Total</u> : 11 200 (forces d'active)	Armée de l'air : « quelques » avions
	<ul style="list-style-type: none"> Armée de terre : 6 400 appuyés par 4 200 gendarmes. Armée de l'air : 600 	
Côte d'Ivoire	<u>Total</u> : 17 050 (forces d'active) dont 1 350 gardes présidentiels et 7 600 gendarmes. 10 000 réservistes.	Armée de terre : 10 chars
	<ul style="list-style-type: none"> Armée de terre : 6 500 Marine : environ 900 	

8. Les montants sont exprimés en prix constants (2009)

-- = Données non disponibles ou non valables

(...) = estimations du SIPRI

9. Ne sont mentionnés que les chars et les avions de combat.

	<ul style="list-style-type: none"> • Armée de l'air : 700 	
Mali	<u>Total</u> : 7 350 (forces d'active) appuyés par 4 800 paramilitaires et 3 000 miliciens.	<ul style="list-style-type: none"> • Armée de terre : 33 chars • Armée de l'air : 14 avions
	<ul style="list-style-type: none"> • Armée de terre : environ 7 350 • Armée de l'air : 400 	
Mauritanie	<u>Total</u> : 15 870 (forces d'active) appuyés par 5 000 paramilitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Armée de terre : 35 chars • Armée de l'air : 2 avions
	<ul style="list-style-type: none"> • Armée de terre : 15 000 • Marine : environ 620 • Armée de l'air : 250 	
Niger	<u>Total</u> : 5 300 (forces d'active) appuyés par 5 400 paramilitaires	
	<ul style="list-style-type: none"> • Armée de terre : 5 200 • Armée de l'air : 100 	
Sénégal	<u>Total</u> : 13 620 (forces d'active) appuyés par 5 000 paramilitaires	Armée de l'air : 1 avion
	<ul style="list-style-type: none"> • Armée de terre : 11 900 • Marine : 950 • Armée de l'air : 770 	

Sources: « *Military Balance 2011* », *International Institute for Strategic Studies (IISS)*

C. Opérations militaires

1. La question d'une intervention militaire en Côte d'Ivoire



L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) arrive à l'Hôtel du Golf d'Abidjan attaqué par les forces loyales de L. Gbagbo, le 10 avril 2011. (©UN Photo/Basile Zoma)

Dans une interview réalisée par le quotidien français *La Croix* et publiée le 19 janvier 2011, A. Ouattara déclarait : « Tout est en train d'être mis en place. L'intervention militaire est déjà prévue, organisée (...) Nous avons choisi la voie pacifique et nous avons suivi la CEDEAO. Elle nous dira dans quelques jours comment elle compte procéder ». Le 20 janvier, à l'issue d'une réunion des chefs d'état-major des pays de la CEDEAO, le général nigérian Olusegun Petinrin déclarait à la presse que les forces militaires ouest-africaines étaient prêtes à intervenir en Côte d'Ivoire et n'attendaient plus que le feu vert politique.

Un officier nigérian a affirmé que si une intervention militaire était décidée, les forces ouest-africaines agiraient de concert avec celles de l'ONUCI. Toutefois, comme le souligne un rapport de l'International Crisis Group : « les membres de la CEDEAO divergent (...) sur les moyens à employer pour faire partir le président sortant ». Ainsi, alors que le Nigéria et le Burkina Faso sont extrêmement favorables à une option militaire en Côte d'Ivoire, d'autres États comme le Ghana, le Togo ou le Bénin sont plus réservés. Lors d'un sommet ordinaire de la CEDEAO à Abuja le 23 mars, les dirigeants ouest-africains ont appelé l'ONU à renforcer le mandat de l'ONUCI et à imposer des sanctions « plus contraignantes » à l'encontre du président sortant Laurent Gbagbo. En revanche, une intervention militaire de la CEDEAO semble avoir été écartée.

2. Opérations militaires sénégalo-gambienne en Casamance

Afin d'éradiquer la rébellion en Casamance, les hautes autorités de l'armée sénégalaises seraient bien décidées à ne plus abandonner ses positions, même en cas de consigne contraire des autorités politiques. Pour cela des renforts militaires ont été mobilisés au début du mois de mars afin de poursuivre le démantèlement des bases rebelles en Casamance. Ces opérations sont ponctuées par des patrouilles communes avec les soldats gambiens permettant de couper les routes de repli en territoire gambien aux rebelles. Ces patrouilles sont organisées conformément aux accords de coopération signés au mois de février à Dakar par les deux pays. L'armée nationale utilise dans ses opérations un avion de reconnaissance, le Rallye guerrier, un hélicoptère de combat ainsi que des automitrailleuses légères.

III. Terrorisme et criminalité transfrontalière

A. Données récentes

1. Terrorisme

- **Mali** : un attentat a été commis le 5 janvier contre l'ambassade de France à Bamako par un jeune tunisien de 25 ans, Senoun Béchir, se disant appartenir au groupe armé islamiste Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI).
- **Niger** : le 8 janvier, deux Français ont été enlevés par quatre hommes armés dans un restaurant au centre de Niamey, au Niger. Une opération de poursuite a été lancée par les militaires nigériens avec le soutien de l'armée française. Les ravisseurs ont été interceptés près de la frontière malienne. Les corps des deux otages ont été découverts sans vie, « probablement exécutés par leurs ravisseurs » selon un communiqué du ministère de la Défense française.

Le 24 février, trois otages enlevés par AQMI le 16 septembre 2010 à Arlit, un site d'extraction d'uranium dans le Nord du Niger où opère le groupe français Areva, ont été relâchés. Selon des sources proches de la médiation, une rançon aurait été payée pour leur libération. Quatre français demeurent otages.

- **Algérie** : une touriste italienne, Maria Sandra Mariani, a été enlevée le 2 février dans le Sud de l'Algérie, à Djanet, par quatorze hommes armés. Dans un enregistrement sonore diffusé le 17 février par la chaîne saoudienne Al Arabya, le porte-parole d'AQMI a revendiqué le rapt.
- **AQMI** : dans une interview donnée au journal *Jeune Afrique* le 27 mars, le président tchadien Idriss Deby Itno a affirmé qu'AQMI avait profité de la crise libyenne et du pillage des arsenaux en zone rebelle pour s'approvisionner en armes lourdes, y compris en missiles sol-air et lance-grenades.

2. Criminalité transfrontalière

• **Trafics d'armes en Côte d'Ivoire**

Rappel

Le 15 novembre 2004, face à la reprise des hostilités dans le pays, le Conseil de sécurité avait voté la résolution 1572 imposant un embargo empêchant « la fourniture, la vente ou le transfert directs ou indirects à destination de la Côte d'Ivoire (...) d'armes et de tout matériel connexe, (...) ainsi que la fourniture de toute assistance, conseil ou formation se rapportant à des activités militaires ». Pourtant, de nombreux doutes pèsent sur des livraisons d'armes à destination de la Côte d'Ivoire depuis le début de la crise postélectorale.

Selon un rapport confidentiel de l'ONUCI, obtenu par l'agence de presse Reuters, la mission de l'ONU en Côte d'Ivoire enquête sur une livraison d'une cargaison d'armes légères en provenance du Zimbabwe et destinée, selon des responsables onusiens, aux forces fidèles de Laurent Gbagbo. Le rapport précise également que l'ONUCI surveille dix conteneurs qui « pourraient renfermer des camions ou des blindés » à l'aéroport d'Abidjan. Enfin, le même rapport mentionne une « livraison suspecte en provenance d'Angola », comprenant notamment deux chasseurs Soukhoi-27 et un bombardier MIG-25 repérés au Cap-Vert ainsi qu'un avion cargo russe vu à Abidjan en janvier.

Le 4 mars, un convoi de trente gros-porteurs transportant une soixantaine de conteneurs frappés du sigle de l'ONUCI a été arrêté à Garoua-Boulai, au Cameroun, par une brigade de la gendarmerie locale. Le convoi venait du Tchad et avait pour destination finale le port de San Pedro en Côte d'Ivoire selon les autorités camerounaises. Devant les déclarations contradictoires des chauffeurs sur le contenu de la cargaison, une première inspection sommaire avait révélé que certains conteneurs étaient chargés d'armes de guerre de type Kalachnikov, fusils d'assaut léger et grenades selon plusieurs journaux camerounais. La gendarmerie camerounaise a également été alertée par le fait que tous les conteneurs ne portaient pas le sigle « UN » et que les autorités compétentes n'avaient pas eu connaissance du passage de ce convoi. L'inspection de la cargaison, les 15 et 16 mars, n'a pas permis de confirmer les soupçons de trafics d'armes selon le journal *Jeune Afrique*. Finalement, après une halte forcée de deux semaines environ au Cameroun, le convoi serait reparti en direction du port de Douala, escorté d'une voiture des Nations unies pour un vraisemblable embarquement en direction de la Côte d'Ivoire selon le journal camerounais *La Nouvelle Expression*.

• **Trafics d'armes et enfants soldats en Casamance**

La recrudescence de la violence armée en Casamance résulte selon Dakar de la livraison d'armes par le régime iranien aux rebelles du MFDC. Selon les autorités sénégalaises ces armes auraient transité par la Gambie avant d'être utilisées par les rebelles indépendantistes à l'encontre des forces sénégalaises. Dakar a répondu en suspendant ses relations diplomatiques avec Téhéran le 23 février. Le regain de tensions en Casamance serait également dû au recrutement de plus d'un millier d'enfants soldats ainsi que l'acquisition d'armes lourdes (« lances roquettes » et « mortiers ») par le MFDC afin de faire face à l'armée régulière selon le journal *L'Observateur*.

• **Trafic de drogues en Afrique de l'Ouest**

Aucune saisie importante n'a été relevée au cours des mois de janvier, février et mars 2011. En revanche, le rapport 2010 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), publié le 2 mars 2011, note que l'Afrique de l'Ouest reste une plaque tournante de la drogue.

Le **cannabis** reste « la drogue dont le trafic et l'usage sont les plus répandus » sur le continent africain. Les pays d'Afrique de l'Ouest sont les plus grands producteurs d'herbe de cannabis en

Afrique, et notamment le Ghana, Nigéria, Sénégal et Togo. Le Ghana serait même devenu l'un des principaux exportateurs de cannabis vers l'Europe.

Si la production de **cocaïne** en Afrique de l'Ouest n'est pas attestée, la région est utilisée comme zone de transbordement de grandes quantités de la poudre blanche en provenance d'Amérique du Sud et à destination de l'Europe et d'Amérique du Nord. Alors que 2009 a été une année sans saisie importante, 2010 a été une année « faste ». La Guinée-Bissau tient la première place sur le banc des accusés. Le pays est devenu selon des notes confidentielles de diplomates américains révélés par Wikileaks le premier narco-État émergent en Afrique. Les notes révèlent également la collusion entre les trafiquants de cocaïne et les plus hautes autorités politiques en Guinée. Le trafic de cocaïne représente un grave danger dans la région du fait de son immense valeur par rapport à la taille des économies locales.

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont aussi devenus des zones importantes de transbordement pour le trafic d'**héroïne**, comme le démontrent d'importantes saisies opérées en 2010 en rapport avec la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Ghana.

Les **substances psychotropes**, et en particulier les amphétamines, continuent d'être introduites en Afrique de l'Ouest pour être revendues sur les marchés illicites ou acheminées clandestinement vers d'autres pays.

Enfin, l'Afrique de l'Ouest risque d'être utilisée par les trafiquants comme source de **précurseurs chimiques**¹⁰ employés pour fabriquer illicitement des drogues dans la sous-région, ou acheminés vers d'autres sous-régions du continent.

B. Politiques de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière

1. Politiques nationales

- **Niger** : Au Niger, l'opposant historique, Mahamadou Issoufou, a largement remporté l'élection présidentielle du 14 mars avec 57,95% des voix. Dans une interview réalisée par le journal *L'Observateur*, le nouveau président nigérien place la question sécuritaire dans ses premières priorités. M. Issoufou identifie en particulier trois enjeux sécuritaires majeurs : « la menace d'AQMI, celle des organes criminels (drogue, armes) et celle des forces centrifuges qui font la rébellion de temps en temps ». Concernant plus particulièrement la menace d'AQMI, M. Issoufou annonce deux mesures importantes : « concevoir et mettre en œuvre à moyen et à long terme un vaste plan économique et social pour les zones pastorales » d'une part et « créer les moyens pour que les forces de défense nigériennes soient en état de répondre aux attaques afin de pouvoir sécuriser les frontières et l'intérieur du pays » d'autre part. Le président nigérien a précisé que « tout cela doit se faire avec les pays voisins de la sous-région et les autres nations engagées contre le terrorisme ».
- **Algérie** : le 4 février, Kamel Bourihane, alias Abou Hafs, un islamiste présenté considéré comme le bras droit du chef d'AQMI (Abdelmalek Droukdel), aurait été tué dans la région de Bouira (120 km au sud-est d'Alger) dans une embuscade de l'armée algérienne selon plusieurs journaux algériens. Sa mort n'a pas été confirmée de source officielle.

10. Les « précurseurs chimiques » sont les substances fréquemment utilisées dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.

- **Mauritanie** : Le 2 février 2011, l'armée mauritanienne a fait exploser un véhicule 4x4 chargé d'une tonne et demi d'explosifs et de roquettes à une vingtaine de kilomètres au sud de Nouakchott, faisant plusieurs blessés dans ses rangs et trois morts parmi les terroristes. Cette opération est intervenue après que plusieurs terroristes, suspectés d'appartenir à AQMI, sont entrés dans le territoire mauritanien à bord de trois véhicules depuis le Mali dans le but de commettre des attentats à la voiture piégée, dont un avait pour cible l'ambassade de France. Le mode opératoire était particulièrement sophistiqué. Une des voitures avait pour fonction les aspects logistiques (ravitaillement essence, transport des armes..), les deux autres véhicules étaient destinés à commettre les attentats.
- **France** : Dans une interview accordée le 8 mars à l'institut Thomas More, Jean-Christophe Ruffin, l'ex-ambassadeur de la France au Sénégal, souligne le changement de stratégie de Paris en matière de prise d'otage dans la zone sahélienne depuis l'assassinat du français Michel Germano au mois de juillet 2010. Les autorités françaises sont passées à une « action offensive », préférant une stratégie d'intervention plutôt que de négociation. Le refus de Paris de négocier la libération des quatre otages français d'Areva enlevés au Niger sur la base de la demande de rançon formulée par les ravisseurs d'AQMI (90 millions d'euros) est révélateur de cette nouvelle stratégie.

2. Politiques de coopération régionales et internationales

- **Niger/ Mali** : Niamey a entériné le 17 février un accord de coopération militaire avec le Mali pour sécuriser les frontières communes et lutter contre les attaques terroristes à travers le partage d'information et la conduite d'opérations militaires conjointes. L'accord nigéro-malien couvre divers domaines liés à l'assistance technique, les patrouilles mixtes sur les frontières terrestres, fluviales et aériennes.
- **Zone CEDEAO** : La première rencontre des experts ouest-africains de la coopération transfrontalière s'est tenue à Bamako, au Mali, début février. Plus d'une cinquantaine d'experts venus de la sous-région se sont penchés sur la mise en place d'un réseau ouest-africain de coopération transfrontalière ayant pour principal objectif de renforcer les liens de coopération entre les pays de la zone CEDEAO en matière de promotion et consolidation de la paix et de la sécurité. Ce nouveau réseau en gestation est une initiative de la Commission de l'UA, de la CEDEAO et de la coopération allemande GTZ.
- **Union Européenne / Sahel** : Le Conseil « Affaires étrangères » de l'UE a approuvé le 21 mars la mise en œuvre d'une stratégie intégrée pour la sécurité et le développement de la région du Sahel. Les vingt-sept ont opté pour une stratégie qui, dans sa « phase initiale » devrait être concentrée sur le Mali, la Mauritanie et le Niger dans des domaines aussi divers que le développement, la gouvernance et la résolution interne des conflits, la sécurité et l'État de droit ainsi que la lutte contre le terrorisme violent. L'engagement de l'UE dans la région devrait s'inscrire dans une logique d'étroite collaboration avec les autorités des pays concernés, la société civile ainsi que les organisations régionales et internationales (UA, CEDEAO).
- **US Africom / Sahel** : Le 19 février, le commandant du Commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique (US Africom), inquiet des activités d'AQMI dans la région sahélienne, a indiqué que l'Africom allait « approfondir le partenariat stratégique régional et bilatéral, ainsi qu'avec l'Union africaine », dans la lutte antiterroriste.
- **États-Unis / Algérie** : La première réunion du « groupe de contact bilatéral de coopération algéro-américaine contre le terrorisme et les questions de sécurité connexes » s'est tenue les 2 et 3 mars 2011 à Alger. Ce mécanisme, à caractère informel, a été mis en place pour structurer le

dialogue et la concertation entre les deux pays sur l'ensemble des questions liées à la lutte contre le terrorisme transnational. Au cours de cette réunion, les délégations des deux pays ont échangé des informations sur l'évolution de la menace terroriste dans les deux pays et au niveau international, le développement des liens du terrorisme avec les divers types de criminalité organisée ainsi que l'élargissement de la coopération bilatérale.

* * *

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération
au développement

Le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP), créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < www.grip.org >